

Basket. Mondeville perd son précieux label mais ne s'avoue toujours pas vaincu

5-6 minutes

Mondeville estime avoir "sauvé l'essentiel" alors que son centre de formation a bien perdu son agrément. Le club mise sur la "bienveillance" du rectorat.



Les jeunes joueuses de Mondeville espèrent pouvoir garder une partie des prérogatives dont elles auraient bénéficié si le centre de formation avait été préservé. (©DR)

Par [Aline Chatel](#) Publié le 24 Sep 21 à 19:11

Le meilleur centre de formation de France dans le basket féminin perd son agrément ! Sans grande surprise, Mondeville a eu la confirmation du retrait de son précieux label par la rectrice de l'académie de Normandie, jeudi 23 septembre 2021. « Le club de l'**USO Mondeville** ne respecte plus les critères définis pour disposer d'un agrément de son centre de formation, peut-on lire dans le communiqué transmis par l'académie de Normandie. [...] Le cahier des charges des centres de formation des clubs de basket-ball féminin, établi par la fédération française de basket-ball, impose que l'équipe première du club évolue dans le championnat professionnel de la ligue féminine de basket (LFB). »

Une décision justifiée par les textes

Le centre de formation de Mondeville est balayé par des textes fédéraux inflexibles. Tant pis s'il sort régulièrement des pépites. Tant pis, aussi, si la deuxième division masculine autorise pour sa

part l'existence de centres de formation. « La décision de non-renouvellement de l'agrément [...] ne contrevient pas au principe d'équité entre les clubs masculins et féminins. À la différence de la 2e division masculine, la 2e division féminine n'est en effet pas considérée par la FFBB comme un championnat professionnel et n'est pas soumise aux mêmes contraintes. » L'explication ne fera pas tiquer que les féministes.

La ligue égratignée

Au passage, le communiqué égratigne la ligue régionale présidée par Daniel Herblin. "Nous regrettons la position de la Ligue de Basketball de Normandie et son aveuglement dans ce dossier."

La « bienveillance » du rectorat

Ce n'est néanmoins pas cet aspect de la communication que retient le club de Mondeville. Le dernier paragraphe du long texte mentionne la « bienveillance » que les services de la région académique témoigneront « à l'égard du parcours scolaire et sportif des joueuses actuellement scolarisées dans des lycées de l'académie ». Pour l'USOM, « la rectrice sauve l'essentiel ».

Nous remercions sincèrement Madame la Rectrice de la région académique Normandie Madame Gavini-Chevet et les services de l'Etat d'avoir entendu nos arguments et d'accepter de protéger nos jeunes joueuses comme ils s'y sont engagés dans le communiqué.

Concrètement, Mondeville espère que la perte de son agrément n'engendrera pas d'autres conséquences que celles déjà subies, au premier rang desquelles figure la rétrogradation de son équipe réserve en Nationale 3. Le club entend mettre à profit une prochaine réunion avec la rectrice pour « finaliser les mesures conservatoires de protection de ces athlètes de haut niveau ». Une phase de négociations va désormais s'ouvrir pour tenter de conserver un maximum des attributs rattachés aux centres de formation.

Quelles conséquences pour l'USOM ?

Mondeville va continuer de gérer ce qui ne deviendra officiellement qu'un centre d'entraînement labellisé comme un véritable centre de formation, bien que le cahier des charges ne comporte absolument pas les mêmes contraintes. Mais comment réagiront les autres services concernés ? La question se pose notamment autour de l'extra-basket. Un centre de formation induit des aménagements scolaires et horaires, un accompagnement scolaire financé par l'Éducation nationale, des créneaux d'entraînement le midi ou encore un suivi médical poussé.

Pour ce qui est du sportif en lui-même, l'USOM doit d'ores et déjà tirer un trait sur le nombre illimité de mutées et le championnat Espoirs. Sans compter qu'il est évidemment plus difficile de taper dans l'œil des équipes de France quand on évolue tous les week-ends en Nationale 3, même en battant l'adversaire de 60 points...

« Menés à la mi-temps »

Pour limiter la casse, Mondeville va donc demander des mesures compensatoires et a bon espoir que les mots de la rectrice se traduisent en actes.

Il y a une deuxième mi-temps. À la fin de la première mi-temps, nous sommes menés mais grâce aux services de l'État, on n'a pas sacrifié les jeunes filles.

Toutefois, l'indignation reste grande et [le match pour l'égalité](#) n'est pas près de s'arrêter. Le club entend mener la bataille pour faire changer les règles, de sorte que les clubs de Ligue 2 puissent à leur tour disposer d'un centre de formation labellisé. « Tout le monde espère que notre combat portera ses fruits pour l'année prochaine, de sorte que cela ne se reproduise pas ici ou ailleurs. »

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Sport à Caen dans l'espace [Mon Actuel](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.